Chères et chers membres,

Suite aux nombreux mails qui ont été envoyés ces derniers jours à l’ensemble de ce collectif nous tenons à vous informer de ce qui suit.

Nous nous sommes engagées à prendre place au directoire de notre Association dans le souci de maintenir son fonctionnement en tant que lieu singulier de l’extension de la psychanalyse et ainsi assurer celui des dispositifs par lesquels l’enseignement et la transmission de la psychanalyse se font, à savoir: le séminaire public, les séminaires tenus par des membres qui les proposent, les ateliers divers, le cartel et la passe. Cet engagement représente, «un se donner» de soi, de son temps, son énergie, ses connaissances ainsi que ses failles, et ce pour et dans le collectif. Nous avons été élues lors de l’AG de février 2018 occupant dès lors la place de présidente et trésorière au sein du directoire de notre Association. Nous vous rappelons que le moment était tempétueux et exigeait beaucoup de prudence.

Récemment nos deux secrétaires, Florian Conil et Elizabeth Nuñez, ont décidé de démissionner pour les raisons qu’ils vous ont exposées par un message écrit. Malgré ces places vacantes, nous deux, Cecilia Gruau et Colette Olczyk, demeurons à notre place et continuons d’assurer l’existence de notre Association. La légitimité de notre exercice étant appuyée sur la loi 1901 (comme expliqué dans un précédent message) qui régit le statut associatif, et surtout ainsi que par les votes de confiance manifestés à la dernière AG du 19/01/2019, de même que notre désir qui nous fait parier sur une conduite qui puisse favoriser les liens qui regroupent des personnes autour d’une certaine psychanalyse, celle de Lacan, où des transferts de travail puissent advenir et grâce aux dispositifs, produisent de nouveaux désirs et pourquoi pas des psychanalystes.

Nous avons lancé un appel à candidature d’un/e-s secrétaire/s qui pourra être validée par vote à l’ AGE prévue pour le 30/03/19 comme informés par courriel.

Concernant le fonctionnement des dispositifs nous vous rappelons qu’ils sont opérationnels selon leur temporalité:

* les
* cartels continuent à travailler;
* la
* passe a eu son dispositif récemment renouvelé avec des dates prévues pour
* intervenir, la première le 30/03/19;
* le
* séminaire publique rencontre des difficultés mais continue d’ exister
* dans l’attente d’un/es candidat-e-s pour rejoindre Sylvain Maubrun
* qui pour l’instant l’assure seul ;
* les
* ateliers et séminaires proposés par des membres, continuent leur
* travail.

Concernant la demande de réaliser l’AGE le 16/02/19 nous tenons à vous informer que:

* d’une
* part, selon les règlements associatifs, une AGE doit avoir un délai
* d’information aux membres de 15 jours minimum avant sa réalisation avec un ordre
* du jour très précis;
* d’autre
* part, nous avions déjà des engagements pris depuis longtemps pour réaliser
* l’après-midi de réflexions autour de la clinique avec des intervenants qui ont
* confirmé leur participation;
* finalement
* nous considérons que réaliser une AGE dans la précipitation pourrait s'avérer
* préjudiciable à un collectif déjà enflammé par les derniers événements.

Concernant les fondements que devront constituer la structure de l’école en devenir nous avons prévu des réunions pour les mettre en discussion, cela a été annoncé au bulletin du 02/02/19 :

* le
* 16/02 étant réservé à la clinique;
* le
* 30/03 aux admissions;
* le
* 18/05 aux cartels, qui nous espérons, se seront constitués pour travailler les
* points qui relèvent de ces fondements (des suggestions qui se trouvent précisées sur le site
* [http://associationencore.fr/cartels/](https://associationencore.us14.list-manage.com/track/click?u=f4e866b8073453559e09c2101&id=364ceb7717&e=9d33e0e9b1));
* le
* 22/06 une dernière réunion dont la thématique reste à être décidée.

C’est une temporalité pour un collectif, une temporalité qui relève de la logique psychanalytique, *faut le temps* pour que les torsions se produisent. Pour s'autoriser Ecole il faut le temps pour que les tours de la demande s’ *haut-torisent* pour faire surgir le trou du désir. Il y a hâte, nous le savons, et nous savons par expérience que la hâte peut nous mener à nous précipiter. Gardons-nous de tomber dans le précipice. Le vent souffle, les voiles se tendent, il faut bien serrer les nœuds pour que notre embarcation avance sans se faire engloutir par le tourbillon, ayant bien en vue notre cap.

Sur ce, nous voudrions faire un appel au calme et à la sérénité dans ce moment d’agitations diverses qui met notre collectif en effervescence créant une espèce de scission qui n’est ni de rigueur ni productive. Soyons bienveillants et dans le respect de tous ceux qui mènent leur travail en cherchant un lieu de refuge au sein d’un collectif.

Bien amicalement,

Cecilia Gruau et Colette Olczyk,

08 février 2019